

**QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU  
SUR LE CHANTIER PAIX ET SÉCURITÉ**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

1. La quatrième réunion du Comité de haut niveau sur le chantier paix et sécurité s'est tenue à Dakar, le 15 novembre 2019 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Président dudit Comité.
2. Ont pris part à cette réunion, les membres du Comité de haut niveau ou leurs représentants, le Président de la Commission de l'UEMOA ainsi que les représentants du Gouverneur de la BCEAO et du Président de la BOAD.
3. La réunion du Comité de haut niveau a été précédée de deux réunions préparatoires, au niveau des experts, le 13 novembre 2019, et au niveau ministériel, le 14 novembre 2019.
4. Le Comité de haut niveau a passé en revue l'état de mise en œuvre des diligences issues de sa réunion du 27 octobre 2017 et des orientations de la 21<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union du 12 juillet 2019 relatives à la paix et à la sécurité dans l'espace UEMOA.
5. S'agissant des diligences issues de sa réunion du 27 octobre 2017, le Comité s'est réjoui de leur bonne exécution. A cet égard, il a noté avec satisfaction les avancées réalisées dans la mise en place du mécanisme de veille et d'alerte précoce (MEVAP) à travers la signature d'un protocole de coopération avec la CEDEAO et l'équipement de la salle de veille. De même, le Comité a salué la

signature et l'entrée en vigueur d'un Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement entre les Etats membres de l'UEMOA assorti d'une feuille de route. En outre, il s'est félicité des efforts réalisés dans la lutte contre la prolifération, la circulation illicite et le trafic des armes légères et de petit calibre, et souligné la nécessité de renforcer le dispositif de contrôle des ALPC et du flux transfrontalier des produits entrant dans la fabrication des engins explosifs improvisés (EEI).

6. Le Comité a souligné la nécessité d'intensifier la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à travers, notamment, la mise en place d'un dispositif permettant de mieux cerner les mouvements de petits montants effectués par transferts électroniques de fonds.
7. Le Comité a noté avec satisfaction l'intensification de la coopération de l'UEMOA avec les organisations régionales œuvrant en faveur de la paix et de la sécurité dans l'espace communautaire. A cet égard, il a encouragé le renforcement des synergies entre les actions de la Commission de la CEDEAO et celles de la Commission de l'UEMOA en matière de coopération transfrontalière et du partage d'expériences entre les Etats disposant de programmes de coopération frontalière et ceux qui n'en sont pas dotés.
8. Le Comité a salué également l'initiative des concertations sur la paix, la sécurité et le développement dans les zones transfrontalières organisées à Sikasso (République du Mali), du 15 au 17 juillet 2019, et validé le relevé de conclusions de ces importantes assises de la coopération transfrontalière.
9. Le Comité a examiné la question du financement de la lutte contre le terrorisme suite aux directives issues de la réunion de concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA organisée à Ouagadougou, en marge du sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le terrorisme, le 14 septembre 2019, et de la réunion du 03 octobre 2019, à Dakar, sous la présidence conjointe de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Président du Comité de haut niveau sur le chantier

paix et sécurité, et Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin.

10. Soulignant le contexte particulièrement préoccupant de la situation sécuritaire dans l'espace UEMOA, le Comité a salué la détermination de notre Union à faire face efficacement à l'insécurité grandissante et multiforme qui s'y développe et instruit les Etats et institutions de l'Union de diligenter les directives issues des réunions du 14 septembre et 03 octobre 2019 afin de faire rapport à la toute prochaine session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

11. Dans le même ordre d'idées, le Comité recommande aux Etats membres de :

- renforcer la collaboration entre les services chargés de la sécurité et du renseignement, d'une part, et entre forces de sécurité et populations, d'autre part ;
- renforcer la mutualisation des efforts et la coordination des initiatives en matière de lutte contre le terrorisme et ses activités connexes ;
- former et équiper de manière adéquate les services techniques impliqués dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, notamment les forces de défense et de sécurité, les cadres de l'administration judiciaires et des cellules nationales de traitement des informations financières (CENTIF) ;
- renforcer la gestion et le contrôle sécuritaire aux frontières terrestres, aériennes, maritimes et fluviales ainsi que l'échange d'informations et de fichiers des mouvements de personnes traversant les frontières de part et d'autre ;
- renforcer le contrôle des armes et des produits sensibles à usage multiple ;
- renforcer la sécurité et la protection des personnes déplacées et des réfugiés dans les camps afin d'empêcher leur infiltration par les groupes terroristes ;
- promouvoir le dialogue intercommunautaire et la communication comme outil de prévention des crises et conflits et de lutte contre le terrorisme, notamment, en facilitant la cohésion entre les communautés et en renforçant les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des crises et conflits.

12. Le Comité a félicité le Président de la Commission pour la bonne prise en charge des orientations et directives concernant la mise en œuvre de la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité.

A cet égard, le Comité a instruit les Organes et institutions de l'Union de :

- renforcer la Délégation générale la paix et à la sécurité (DGPS) en ressources humaines adéquates ;
- soutenir le développement des plateformes des mécanismes nationaux d'alerte précoce et de réponses des Etats membres ;
- renforcer la place des collectivités territoriales dans la prévention des crises et conflits, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le crime transnational organisé et la consolidation de la paix ;
- appuyer les Etats membres de l'Union en situation d'urgence humanitaire ou post-conflit à travers des projets concourant à la consolidation de la paix ;
- soutenir la formation et l'équipement des acteurs étatiques impliqués dans la lutte contre le terrorisme ;
- définir un cahier de charges en vue de l'informatisation et l'interconnexion des postes de police frontaliers afin d'assurer un contrôle des flux migratoires des personnes de part d'autres des frontières.

13. A l'issue des travaux, les participants à la quatrième réunion du Comité de haut niveau sur le chantier paix et sécurité ont salué le leadership de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Président dudit Comité, qui a permis de réaliser des avancées majeures dans la mise en œuvre de la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité. Ils ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de la République du Sénégal pour les bonnes dispositions prises en vue du bon déroulement de la réunion.

Dakar, le 15 novembre 2019.